

# ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

L'accueil de loisirs du mercredi se déroule au [domaine de Cabasse](#) à la journée de 9h à 17h30, avec un accueil possible de 7h30 à 9h et de 17h30 à 18h30.

Il dispose de 160 places : 80 pour les 3-6 ans et 80 pour les 6-13 ans.

Les projets pédagogiques sont établis en fonction de l'âge des enfants.

## Actu COVID :

**En raison du protocole sanitaire renforcé dans les écoles, les accueils de loisirs doivent impérativement fermer à 18h (au lieu de 18h30). Les parents doivent donc récupérer leurs enfants entre 17h et 18h.**

## Concernant les transports scolaires et extra-scolaires :

**>Pour les transports scolaires, le ramassage se fait comme d'habitude, aux mêmes arrêts et horaires.  
>Pour les transports du mercredi, le nombre d'enfants ne permet pas de respecter les distanciations imposées. Ils ne seront donc plus assurés à partir du mercredi 20/01 et jusqu'à nouvel ordre. Chaque parent devra assurer le transport de son enfant à l'accueil de loisirs de Cabasse**

## MISSIONS

- Proposer des activités de loisirs éducatifs aux enfants de 3 à 13 ans durant les périodes extrascolaires.
- Accueillir et renseigner les familles : répondre à leurs attentes ainsi qu'à celles des jeunes en matière de loisirs et de mode de garde.
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap par l'accompagnement d'un personnel dédié qui suivra l'enfant tout au long de la journée pour lui permettre de participer à la vie du groupe.
- Favoriser l'accessibilité aux loisirs (jeux, travaux manuels, découvertes culturelles, etc.).
- Permettre l'apprentissage de la citoyenneté et favoriser la socialisation et la mixité sociale, dans le respect des valeurs constituant les fondements de la république : la démocratie et la laïcité.

## FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE DE L'ENFANT

Des activités sportives sont également mises en place dès le plus jeune âge.

### Pour les 6-11 ans



Activités sportives © Marion Bouillet

### Multi-activités

Les enfants sont accueillis au Cosec des Molières et au gymnase Concorde le matin de 8h30 à 12h (hors vacances scolaires) pour la pratique de nombreuses disciplines sportives : athlétisme, badminton, futsal, jeux de raquettes, jeux d'opposition, tir à l'arc, sarbacane, gymnastique...). Les piliers « environnement, santé et culture » sont abordés dans le cadre de ces disciplines.

## Pour les 6-9 ans



Cours de natation © Cécile Allegre

### École municipale de natation

L'apprentissage de la natation est assuré toute l'année (hors vacances scolaires) à la piscine couverte des Molières. Les cours sont dispensés chaque mercredi de 15h30 à 17h ainsi que les lundis et jeudis de 17h à 18h.

## Pour les 8-11 ans



Initiation au catamaran © Guillaume Solera

### École de voile

De 8h30 à 17h, la base de voile municipale accueille les enfants pour découvrir différentes pratiques : paddle, catamaran, canoë, sensibilisation à l'environnement et aux sciences.

Les transports aller et retour sont assurés depuis le Coséc des Molières.

## Pour les 7-17 ans



Golf Ouest Provence Miramas © Marion Bouillet

### École municipale de golf

Les jeunes peuvent faire l'apprentissage du golf au Mas de Combe :

- Cours débutants : 10h - 11h30
- Cours de niveau 1 : 13h30 - 15h
- Cours de niveau 2 : 14h30 - 16h30

## En savoir plus

### Maison de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

Adresse : 1, promenade de la Crau

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (sans interruption)

Horaires d'ouverture de la régie : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h40 à 16h15

→ [Inscription à l'accueil de loisirs du mercredi](#)